



La Vèze d'Ougney deviendrait elle une rivière vivante à Taxenne ?

Un point presse sera organisé le mercredi 13 novembre prochain à 11h00, devant le pont de Taxenne



Figure 1 : Photos du début des travaux de restauration (photo : J. Paris)

Contexte

Dans le cadre du contrat de rivière Ognon, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMBVO), en partenariat avec la communauté de communes Jura Nord a décidé d'engager un programme ambitieux de restauration de la Vèze d'Ougney qui doit à la fois résoudre les désordres écologiques du cours d'eau mais également apporter des réponses aux problématiques d'inondation.

Depuis une quinzaine d'années, le syndicat, avec le soutien des élus de Taxenne et Ougney, entretient effectivement des discussions avec les riverains de la Vèze d'Ougney afin de permettre l'émergence d'un ambitieux projet de restauration de la rivière s'appuyant sur des solutions sans regrets et fondées sur la nature. Cette longue phase de négociation avait pour but de permettre la réalisation de travaux visant un double objectif : la prévention contre les inondations et la restauration de la biodiversité et du bon fonctionnement du ruisseau.



Causes de dysfonctionnement du ruisseau et état de conservation

En effet, le ruisseau de la Vèze d'Ougney a été perturbé par les différentes activités qui se sont développées sur ses berges au cours du temps. Ses méandres ont été rectifiés, son lit a été curé et ses berges ont bien souvent été modifiées ou enrochées.

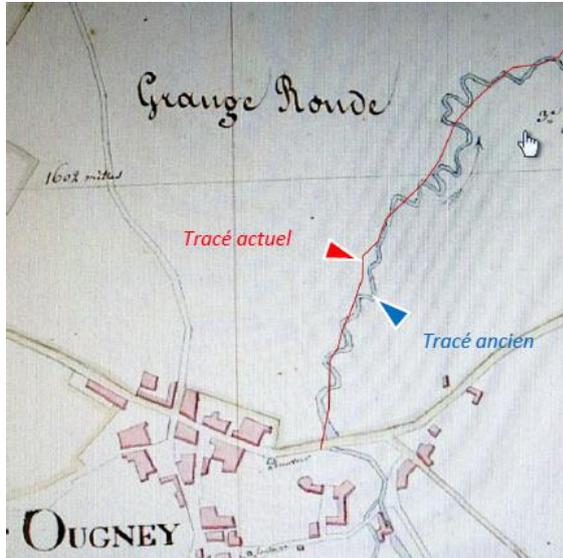


Figure 2 : Illustration de l'évolution du cours d'eau en comparaisons avec le cadastre Napoléonien (1808-1820)

Ces aménagements, réalisés essentiellement au début du XX^{ème} siècle, couplés à d'importants problèmes de qualité de l'eau ont largement modifiés les peuplements de poissons et d'insectes vivant dans la rivière. Aujourd'hui, on y trouve d'ailleurs beaucoup plus de sangsues et de larves de moustiques que d'éphémères (mouches de mai) et autres insectes sensibles qui devraient se développer dans son lit. Les truites, vairons et chabots ont disparu depuis longtemps de ce petit cours d'eau.

Les drainages historiques et la disparition des haies sur les terrains amont, couplés à l'accélération de l'eau au cours du tracé très rectiligne du cours d'eau, amplifie la fréquence et la rapidité des variations de débit du cours d'eau en cas de pluie, augmentant les risques d'inondation à l'aval.



Figure 3 : Inondation Taxenne en 1^{er} et 2 octobre 2024 (photo L. Duvernois)



Sur Taxenne et Ougney, les aménagements urbains à proximité de son lit et la diminution de l'espace laissé au cours d'eau ont un effet similaire.

Les travaux

En début d'année 2024, le syndicat appuyé par les élus des communes concernées et par la communauté de communes, a obtenu les dernières autorisations de propriétaires permettant d'engager les travaux sur le tronçon situé sur la commune de Taxenne.

Aujourd'hui, les travaux engagés vont permettre de transformer les 1095 m de ruisseau altéré en plus de 1400 m de ruisseau vivant. **C'est une récréation totale du ruisseau qui sera ainsi réalisée.**

Sur les secteurs habités de Taxenne, un terrassement des berges permettra au ruisseau de déborder sur des secteurs sans enjeux, diminuant ainsi la puissance et la fréquence des crues dans le bourg. Un dalot (l'équivalent d'une deuxième arche) sera aménagé en rive droite du pont afin d'augmenter le débit pouvant passer le pont avant de provoquer une inondation.

En dehors des secteurs habités, le gabarit du lit d'étiage (période de basses eaux) sera réduit. Le ruisseau débordera alors plus facilement dans ces secteurs sans enjeux. L'aménagement de méandres permettront le ralentissement des courants et la diversification des habitats pour la faune. Les débordements lents et réguliers faciliteront alors l'infiltration de l'eau dans les sols, augmentant la quantité d'eau disponible en période de sécheresse. Le fond du ruisseau qui a été creusé au fil des années, sera ramené à son altitude naturelle, augmentant ainsi la quantité d'eau stockée de façon naturelle dans les sols.

Ce ralentissement des eaux aura également pour effet de ralentir la vitesse des crues à Ougney en aval, les rendant moins destructrices et laissant plus de temps aux habitants pour réagir.

Enfin, la « digue du tacot » située à Ougney a largement été arrasée afin de limiter son effet barrage et atténuer encore la fréquence et l'importance des inondations.

Et après

Le SMAMBVO compte sur les impacts positifs (en termes d'inondation, de biodiversité, d'adaptation aux changements climatiques et de paysage) de cette opération pour continuer sa mission de gérer les milieux aquatiques et de prévenir les inondations.

En tout, c'est près de 7 kilomètres de la Vèze d'Ougney qui doivent être restaurés dans les années qui viennent afin de permettre de gérer au mieux les inondations et de restaurer l'équilibre de cet écosystème. L'ensemble de ces travaux, prévus depuis de nombreuses années, nécessitent toutefois l'accord des nombreux propriétaires riverains sans lesquels rien n'est possible. Le syndicat s'est donc attaché dès le début, à contacter les propriétaires riverains sur Taxenne et Ougney, (secteurs prioritaires) pour engager les travaux. Toutefois certaines conventions font encore défaut au syndicat pour engager les autres tranches de travaux.

Sur le secteur restauré, le suivi de différents indicateurs aux cours des prochaines années permettra au syndicat d'évaluer les effets des aménagements effectués et corriger les éventuelles lacunes du projet. Comme sur les précédents travaux effectués par le SMAMBVO, les résultats de ces suivis seront présentés en réunion publique.



SMAMBVO
SYNDICAT MIXTE
D'AMÉNAGEMENT
DE LA MOYENNE & BASSE
VALLÉE DE L'OGNON

COMMUNIQUE DE PRESSE



En chiffres

1095 mètres de cours d'eau dégradés seront remplacés par 1400 m de cours d'eau restaurés.

Avec une première étude publiée en 2012, les travaux ont nécessité 12 ans de dialogue et de concertation.

Les travaux sont estimés à 523 695 euros HT (hors suivis) et financés par :

- Agence de l'eau RMC
- Département du Jura
- Communauté de communes Jura Nord
- Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

Les suivis après travaux seront supportés par le SMAMBVO

Un point presse sera organisé le mercredi 13 novembre prochain à 11h00,

Devant le pont de Taxenne

Contact :

Aurélien GESELL

Coordinateur contrat de rivière

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

aurelien.gesell@riviereognon.fr

03.81.55.41.55.